

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Déléage, tenue le mardi 5 mars 2019, à 19h30, à la salle communautaire de l'Édifrice Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Déléage.

Sont présents :	Monsieur Raymond Morin	Maire
	Madame Louise Charlebois	Conseillère siège no.1
	Monsieur Gilles Jolivette	Conseiller siège no.2
	Monsieur Denis Brazeau	Conseiller siège no.3
	Madame Michelle Briand	Conseillère siège no.4
	Monsieur Michel Guy	Conseiller siège no.5
	Monsieur Jean-Pierre Morin	Conseiller siège no.6

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Raymond Morin.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Raymond Morin, la séance est ouverte à 19h30.

1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Résolution 2019-03-CMD10058

Sur la proposition de la conseillère Madame Michelle Briand, appuyée par la conseillère Madame Louise Charlebois, il est résolu que le conseil municipal de Déléage nomme madame Raymonde Tremblay à titre de secrétaire d'assemblée pour la séance ordinaire du 5 mars 2019.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résolution 2019-03-CMD10059

Sur la proposition du conseiller Monsieur Michel Guy, appuyée par le conseiller Monsieur Jean-Pierre Morin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2019

Résolution 2019-03-CMD10060

Sur la proposition du conseiller Monsieur Jean-Pierre Morin, appuyée par le conseiller Monsieur Michel Guy, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire, tenue le 5 février 2019, tel que déposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 12 février 2019

Résolution 2019-03-CMD10061

Sur la proposition du conseiller Monsieur Michel Guy, appuyée par le conseiller Monsieur Jean-Pierre Morin, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale, tenue le 12 février 2019, tel que déposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 21 février 2019

Résolution 2019-03-CMD10062

Sur la proposition de la conseillère Madame Louise Charlebois, appuyée par le conseiller Monsieur Michel Guy, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale, tenue le 21 février 2019, tel que déposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

4-AVIS DE MOTION

5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Adoption de la liste des déboursés

Résolution 2019-03-CMD10063

Sur la proposition du conseiller Monsieur Denis Brazeau, appuyée par le conseiller Monsieur Gilles Jolivette, il est résolu d'accepter la liste des déboursés pour la période du 1 février 2019 au 28 février 2019 pour un montant total de 127 780.40 \$.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

5.2 Confirmation d'embauche d'un inspecteur en bâtiment et environnement

Résolution 2019-03-CMD10064

Sur la proposition de la conseillère Madame Michelle Briand, appuyée par le conseiller Monsieur Michel Guy, il est résolu d'embaucher monsieur Mikael Zayani à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

5.3 Confirmation d'embauche d'une secrétaire administrative

Résolution 2019-03-CMD10065

Sur la proposition du conseiller Monsieur Jean-Pierre Morin, appuyée par le conseiller Monsieur Gilles Jolivette, il est résolu d'embaucher Madame Anne Courville, à titre de secrétaire administrative.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

5.4 Politique administrative sur le harcèlement psychologique au travail

Résolution 2019-03-CMD10066

Sur la proposition du conseiller Monsieur Jean-Pierre Morin, appuyée par le conseiller Monsieur Denis Brazeau, il est résolu d'adopter la nouvelle politique administrative sur le harcèlement psychologique au travail, soit la même politique que la MRCVG.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

6- SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

7. TRANSPORT ET VOIRIE

8- HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1 Octroi de contrat pour le service de vidange, de collecte et de transport des boues septiques

Résolution 2019-03-CMD10067

Sur la proposition du conseiller Monsieur Michel Guy, appuyée par le conseiller Monsieur Denis Brazeau, il est résolu de mandater le directeur générale Monsieur Gaston Robitaille par intérim de procéder à un appel d'offres par invitation écrite auprès de deux entrepreneurs pour le contrat de vidange, de collecte et de transport des boues septiques.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

9- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10- AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11- LOISIRS ET CULTURE

11.1 Fête de de la Saint-Jean Baptiste

Résolution 2019-03-CMD10068

Sur la proposition de la conseillère Madame Michelle Briand, appuyée par le conseiller Monsieur Jean-Pierre Morin, il est résolu d'organiser la Fête de la Saint-Jean Baptiste le 23 juin 2019.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

12 – VARIA

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire, invite les personnes à la période de question.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2019-03-CMD10069

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition du conseiller Monsieur Michel Guy, appuyée par la conseillère Madame Michelle Briand, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 55.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

Raymond Morin
Maire

Raymonde Tremblay
Secrétaire d'assemblée

Je, Raymond Morin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Certificat de disponibilité de crédits

Monsieur Gaston Robitaille, directeur général par intérim certifie que la Municipalité de Délégation dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

Gaston Robitaille
Directeur général par intérim